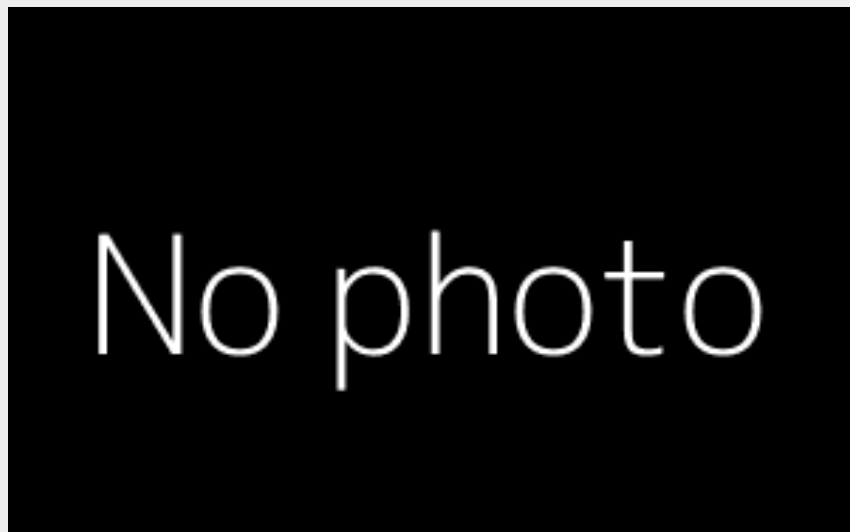


Le Fournel

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins



Avec une marche d'approche courte, ce canyon ludique réunit de nombreux avantages pour passer un moment plein de fraîcheur et de sensations entre amis ou en famille.

Ce canyon est une succession de sauts et de toboggans entrecoupés de marche aquatique dans une très belle gorge encaissée ! Idéal pour la découverte du canyoning et de la marche en terrain varié !

Infos pratiques

Pratique : Canyoning

Période : Bonnes conditions de mi-juin à octobre selon les débits. Vérifier les conditions auprès des professionnels du territoire.

Échelle de cotation :

Caractère vertical : 2 - Facile
Engagement / envergure : II
Caractère aquatique : 3 - Peu difficile

Thèmes : Géologie

Description

Le canyon du Fournel est le plus ludique des canyons hauts-alpins. Il prend sa source dans la vallée du Fournel, au cœur du Parc National des Écrins. Situé sur la commune de l'Argentière-La-Bessée, le vallon du Fournel est donc le canyon idéal pour une initiation à la verticalité.

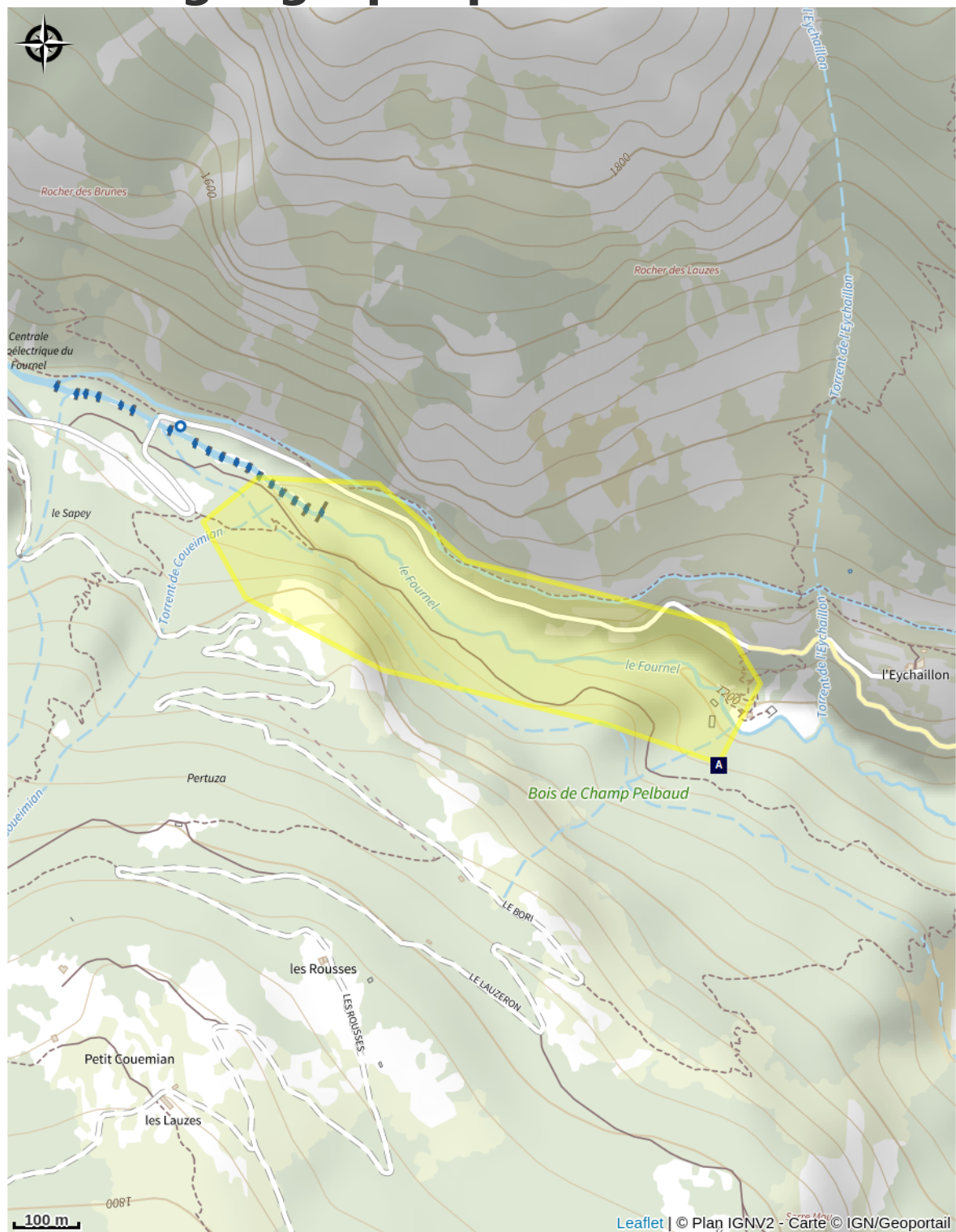
Sauts, toboggans, il faut compter une demi-journée pour le parcourir. Pas de descentes en rappel, mais quelques mains courantes pour l'étroiture finale.

Dénivelé : 240 m

Longueur : 2600 m

Altitude départ : 1250 m

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Encadré par un diplômé d'état, vous serez guidé afin d'appréhender au mieux les obstacles à franchir et progresser en toute sécurité : <https://www.paysdesecrins.com/canyoning-ete>

Matériel nécessaire :

Combinaison néoprène obligatoire
Chaussettes néoprène
Casque obligatoire
Chaussures adhérentes
Baudrier
Descendeur, longe et mousquetons de sécurité
Paire de gants fins
Corde de 20m minimum + rappel de corde 40m + corde de secours 20m

→ Informez vous auprès des professionnels sur les longueurs de cordes nécessaires.

Attention : Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager seul sur ces sites. Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo, le débit des cours d'eau ainsi que les conditions avant votre départ.

Les conditions peuvent changer d'une année sur l'autre, il est impératif de se renseigner en amont de la sortie sur les possibles changements du canyon.

L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Fortement conseillé à partir de 8-10 ans ! **Il est obligatoire de savoir nager.**

Bonnes conditions de mi-juin à septembre selon les débits. Vérifier les conditions auprès des professionnels du territoire.

Ce canyon est réglementé car il se situe en aval d'une prise d'eau EDF, ce qui représente un réel danger ! Ne vous y aventurez pas seul !

Ouverture du 15 juin au 15 septembre de 9h à 18h sauf indications contraires.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Lien du bulletin météo : <https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos>

Source